Publication du douzième rapport annuel du Haut Comité de Gouvernement d'Entreprise

Publié le 2 décembre 2025

Le Haut Comité de Gouvernement d'Entreprise rend public aujourd'hui son rapport annuel. Veillant à l'application rigoureuse du code Afep-Medef, le Haut Comité s'est imposé au fil des années comme une autorité garante des meilleures pratiques de gouvernance. Il s'assure que les entreprises qui s'y réfèrent en respectent la lettre et l'esprit, et prête une attention particulière à la qualité des explications fournies sur le fondement de la règle « appliquer ou expliquer ».

Rapport annuel 2025

Ce douzième rapport, qui couvre la période allant de septembre 2024 à septembre 2025, rend compte des avancées continues des pratiques des sociétés du SBF 120, qui se matérialisent par un taux d'application élevé des recommandations du code Afep-Medef.

Le rapport examine la gouvernance sous différents angles : le rôle du Conseil d'administration, l'engagement des administrateurs, les travaux des comités, l'articulation de la politique RSE, la présentation de la stratégie climatique à l'Assemblée générale des actionnaires, la mixité au sein du Conseil et des instances dirigeantes ainsi que la représentation des salariés dans la gouvernance. S'agissant des rémunérations, le rapport contient les positions du Haut Comité notamment sur l'exigence ex-ante des critères de performance, financiers et extra-financiers, et leur équilibre ex-post.

Le Haut Comité aborde également les défis auxquels sont confrontées les sociétés et leurs organes de gouvernance, tels que l'intelligence artificielle sous ses multiples aspects, ou encore les relations entre les sociétés et les agences de conseil en vote. Le rapport présente également les études menées au cours de l'année sur l'indépendance des administrateurs, les mandats intra-groupes et les Présidents d'honneur.

En 2026, le Haut Comité continuera à promouvoir une gouvernance de haute qualité, contribuant à un environnement de responsabilité et de confiance essentiel à la compétitivité des entreprises dans la durée.

>> Télécharger le rapport au format PDF